

« Les conditions d'attractivité des investissements directs étrangers : le cas des P.M.E. algériennes à participations étrangères. »

Nacima Ait Bouziad¹
Zemouri Messaoud

Université de Nice - Sophia Antipolis, France

Résumé

Les IDE ont pris une place très importante ces dernières années dans l'économie mondiale, l'Algérie comme de nombreux pays en développement cherchent à attirer les capitaux étrangers, pour cela ils s'emploient à améliorer les principaux facteurs qui influencent les choix de l'implantation. Le but de cet article est d'identifier les conditions d'attractivité des IDE en Algérie au travers une enquête menée sur un questionnaire dressé à un échantillon de PME Algérienne ayant un partenariat étranger. L'étude est organisée selon cet ordre : la section 1 représente les étapes réglementaires de l'accueil des IDE en Algérie ; la section 2 permet la description du questionnaire et les informations sur le contenu ; la section 3 présente les différents résultats statistiques et économétriques à partir d'un échantillon de 28 entreprises dans le secteur de l'agroalimentaire, au final on tire des conclusions synthétiques de cette étude et on propose des solutions stratégiques.

Mots clefs : conditions d'attractivité, IDE, PME, Algérie, participations étrangères.

¹ Docteur en Sciences Économiques, Université de Nice - Sophia Antipolis, CEMAFI, cnacima2@yahoo.fr

Introduction

Les investissements direct étrangers représentent un vecteur très important de l'économie mondiale depuis une vingtaine d'années, il représente l'investissement effectué dans un pays étranger, par des sociétés transnationales ou multinationales afin d'acquérir des biens et délocaliser leur activité de production sur place.

Les retombées positives des IDE sont nombreux pour les pays en développements, il permet l'augmentation des capitaux et l'amélioration de la qualité du capital humain, c'est le canal principal qui permet le transfert des technologique, de connaissances, l'innovation, le de pratiques d'organisation et de gestion, et permet l'accès au commerce et marché mondial.

Les effets positifs des investissements directs étrangers expliquent l'intérêt des pays développés et des pays en développement. Les investissements directs étrangers sont représentés par les firmes multinationales (société mère et filiale) ou les entreprises qui ont des accords de participation. Il existe plusieurs liens entre les filiales étrangères et entreprises locales dont le lien d'approvisionnement et de distribution plus ils sont denses, et plus ils peuvent tirer parti des effets positives.

En vue du rôle positive des IDE sur la croissance et le développement économique ; les pays en développement cherchent par tous les moyens à les attirés. Pour cela ils cherchent à améliorer les conditions d'attractivité qui sont les principaux éléments qui influencent sur le choix d'installation des firmes.

Vu le rôle que l'IDE peut jouer pour accélérer la croissance et les transformations économiques, les pays en développement cherchent à l'attirer et s'emploient, pour ce faire, à améliorer les principaux facteurs qui influencent les choix d'implantation des investisseurs direct étrangers. Parmi ces conditions, il y a le cadre de la politique économique ; les pays en développement ont entrepris, depuis une décennie environ, de libéraliser leurs économies nationales afin de créer un cadre réglementaire accueillant pour l'IDE. Et cela en assouplissant le régime applicable à l'entrée sur le marché et aux participations

étrangères, et en améliorant le traitement accordé aux firmes étrangères ainsi que le fonctionnement des marchés.

Ces mesures fondamentales sont indispensables, car s'il y a des barrières très fortes à l'entrée des IDE. Les changements d'orientation de la politique économique ont un effet asymétrique sur l'implantation des IDE : la politique libérale qui permet une plus grande ouverture, est une condition nécessaire pour que les IDE arrivent dans un pays, mais il n'est pas sûr qu'ils se réalisent.

Dans ce but, pour attirer les entreprises étrangères à délocaliser leur production, les réformes mises en place par les pays hôtes restent déterminantes. Dans cette étude, nous allons analyser les travaux de Charles-Albert Michalet, dont le but de ces enquêtes est de dégager les conditions d'attractivité.

Ch-A. Michalet avait établis une étude pour Foreign Investment Advisory Service (FIAS) de la banque mondiale dont l'objet était de déterminer l'attractivité de certains pays en développement. Cela consistait à identifier les conditions d'attractivité dans treize pays, il a classé les pays on partant du plus attractif vers le moins attractif. Il classe les pays les plus attractifs dans ce qu'il appelle « la short list » et les pays les moins attractifs dans la « long list » dont l'Egypte, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie.

L'une des conditions les plus importantes est le cadre réglementaire de la politique économique. Les pays en développements ont commencé depuis une vingtaine d'année à libéraliser leur économies nationales afin d'avoir une réglementation intéressante pour les IDE, et cela avec l'amélioration du traitement accordé aux firmes étrangères ainsi que le fonctionnement des marchés.

Dans cet article, le but de l'étude est de déterminer les conditions d'attractivité en Algérie. Nous avons établis un questionnaire qu'on a diffusé auprès des entrepreneurs algériens dans le but d'établir les déterminants et les conditions d'attractivité. Dans une première étape, nous allons présenter un résumé sur les différentes étapes réglementaires des IDE en Algérie ; par la suite nous donnerons une description sur un échantillon de PME dans le secteur agroalimentaire (étape 2) ; dans une troisième étape (section 3) nous présenterons une étude statistique et

économétrique sur les échantillons. Au final nous allons analyser les résultats de notre étude, et effectuer des propositions et recommandations stratégiques.

1. Les étapes règlementaires de l'investissement étranger en Algérie.

Il existe peu d'études sur les investissements étrangers hors hydrocarbures en Algérie.

Les économistes algériens ont concentrés leurs travaux sur les activités de transformation, de raffinage dans le secteur des hydrocarbures. Cela est dû à différentes lois sur l'implantation des IDE en Algérie, ces lois se résument en plusieurs étapes :

Le premier code remonte à 1963. Le but de cette loi était d'attirer les investissements étrangers. Mais vu les conditions difficiles de l'après indépendance, le texte n'a jamais été appliqué.

Le deuxième code du 15 septembre 1966. Préconisait le monopole de l'Etat sur certains secteurs économiques, avec une option de la participation des capitaux privés nationaux ou étrangers. Dans cette loi, il est prévu que la création des entreprises privées était possible mais sous certaines conditions.

Le troisième code 24 ans après. Prévoyait l'obtention d'une autorisation administrative pour la constitution des sociétés étrangères. Il y a eu plusieurs modifications par différents textes sur les sociétés mixtes, durant la période 1970 à 1982, malgré cela la capacité attractive du pays restera limitée. Il n'y a pas eu de création de société mixte durant la période.

La loi de 19 août 1986. Cette loi a pour objectif de protéger les intérêts de la société étrangère. Néanmoins les lourdeurs bureaucratiques ont créé un climat d'incertitude pour les investisseurs étrangers. Il y a eu moins de dix sociétés mixtes qui furent créées.

Les réformes de 1988. Ces réformes ont été mises en place suite aux événements de 1988, elles ont débouché sur un nouveau projet de loi sur les sociétés mixtes.

La loi de 1990. Cette loi avait pour but de maîtriser la masse monétaire en circulation .Le but étant le développement du secteur bancaire, avec la participation des investisseurs étrangers et réduire le monopole de l'état sur l'activité bancaire et financière. Néanmoins la méthode mis en place demeurait complexe tant le système bancaire et financier fonctionnait depuis plus de trente ans sur l'endettement externe et réclamait en même temps l'entrée de l'investissement étranger.

La loi du 5 octobre 1993. Les autorités algériennes s'inscrivent dans la logique de l'A.P.S.I (Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi des Investissements), le but de cela est la création d'un environnement attractif pour les IDE. Ce décret législatif permet aux investisseurs étrangers d'exercer librement leurs activités :

Exonération en matière d'impôt ; taxes et droit administratifs ; franchises de taxe douanière sur tous les services et matières importés nécessaires au fonctionnement et à l'implantation ; libre entrée des marchandises sur une simple déclaration.

Cette initiative a été renforcée en 2001 par la création de l'Agence Nationale pour le développement des investissements (ANDI).

La loi de 2006. Le code a été inscrit avec la promulgation d'une nouvelle loi sur l'investissement, il a été mis en place une nouvelle entité en charge des investissements directs étrangers en C.N.I (Conseil National de l'investissement).

Cette entité est en charge, du suivi et de l'aide des investisseurs nationaux et étrangers dans la facilitation des démarches pratiques et de l'octroi des exonérations fiscales et parafiscales.

La loi de 2009. c'est la règle dite de 51-49% la part de participation d'un investisseur étranger dans une société de droit algérien à 49%. Cette règle est prévue par le décret du 12 mai 2009 selon lequel « Les investissements étrangers ne peuvent être réalisés que dans le cadre de partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au moins du capital ».

Après avoir exposé les étapes de l'évolution du cadre réglementaire des investissements directs étranger en Algérie, la question qui se pose c'est est-ce que l'Algérie dispose des conditions d'attractivité nécessaire. Le pays dispose-t-il des conditions d'attractivité pour attirer les capitaux étrangers, en sachant que Michalet (1999) a jugé l'Algérie non attractif dans ses travaux qui ont établi un panorama des conditions d'attractivité. C'est dans ce cadre, que nous avons établis une étude de terrain qu'il convient maintenant de décrire :

2. Description de l'étude

2.1. La conception de la recherche

Le but de l'étude est d'identifier et d'analyser les facteurs et les conditions d'attractivité des petites et moyennes entreprises multinationales exerçant dans le secteur de l'industrie et l'agroalimentaire. Nous avons établis une enquête à l'aide d'un questionnaire dont les réponses ont été dépouillées puis analysées.

La phase préparatoire :

Nous nous sommes inspirés d'une étude menée sur les PME et les PMI tunisiennes par El Ouardani (2002) et de l'étude de Michalet (1999) ; Cela nous a permis d'identifier les axes et la direction à suivre pour établir le questionnaire, tout en adaptant le questionnaire à l'économie algérienne.

Pour réaliser cette enquête, nous avons établis un échantillon représentatif des firmes multinationales en Algérie et cela dans plusieurs secteurs d'activité particulièrement le secteur agroalimentaire sur lequel nous avons effectué le principal échantillon de cette étude. Le thème principal du questionnaire est orienté principalement sur l'identification des conditions d'attractivité et de l'investissement direct étranger en Algérie. Nous avons mis en place des questions à choix multiples ainsi que des questions fermées avec des propositions de réponses formulés à l'avance.

Nous avons mis en place une première version du questionnaire que nous avons modifié par la suite après l'avoir testé sur des investisseurs ; cela a permis de finaliser le questionnaire et de mettre au point une version finale.

Une fois le questionnaire finalisé, il a fallu identifier les entreprises étrangères ayant un partenariat avec les entreprises algériennes. La tâche n'était pas facile car les investissements étrangers ne sont pas très présents en Algérie, le questionnaire a été divisé en deux parties, lesquelles sont aussi divisées en plusieurs questions :

- La première partie, consiste en la présentation de l'entreprise et permet de déterminer et d'identifier le secteur d'activité, la taille de l'entreprise ainsi que l'année de création ;
- La deuxième partie du questionnaire est centrée sur l'ouverture du marché, afin de déterminer les attentes de ces entreprises face à l'ouverture des échanges, par la suite de prédéterminer les conditions d'attractivité et de déterminer les réformes à proposer.

La phase de constitution de notre base de données :

Une fois le questionnaire finalisé, l'étape suivante consiste à collecter les informations auprès d'un certain nombre de petite ou moyenne entreprise installées dans le pays. La première étape consiste à établir une liste, ou base de données des entreprises locales qui ont un partenariat avec les entreprises étrangères.

L'étude a été effectuée au sein de l'agence de l'EURO Développement PME (EDPME) qui gère et finance un programme d'appui et de mise à niveau des PME du secteur privé en Algérie, par la suite il a fallu mettre en place une liste d'entreprises en reprenant celles listées par cette agence, et en contactant les ambassades de certains pays.

La liste des entreprises ayant été finalisée, soit avaient passé des accords de partenariat soit prévoyaient d'avoir des accords de coopération avec les entreprises étrangères.

Il a été très difficile de finaliser cette liste car il n'existe pas beaucoup d'entreprises étrangères installées en Algérie. Cela a rendu l'enquête très difficile et la mise en place de l'échantillon très compliqué. Nous avons

procédé à la technique de l'échantillonnage (création d'un échantillon), cela nous a permis de faire ressortir les caractéristiques des investissements étrangers en tenant compte d'une marge d'erreur.

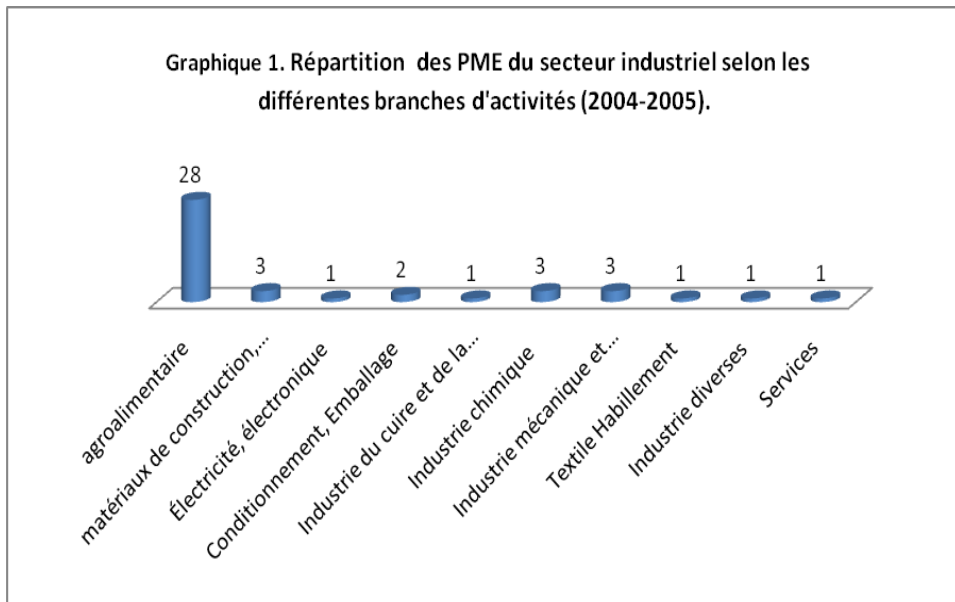
L'échantillonnage permet de finaliser et réajuster les résultats disponibles. Une fois le questionnaire finalisé et la liste des entreprises nationales ayant un partenariat, nous nous sommes déplacés au niveau des entreprises pour remplir les questionnaires.

3. Analyse et étude statistique et économétrique de l'échantillon des PME.

3.1. L'échantillon des PME concernées par l'étude.

Une fois l'échantillon constitué, et les difficultés surmontées nous avons pu avoir une liste d'une cinquantaine d'entreprises, la plupart de ces PME appartient au secteur de l'industrie agroalimentaire, comme nous le verrons par la suite.

Tableau 1 . Répartition des PME du secteur industriel selon les différentes branches d'activités (2004-2005).		
Secteurs d'activités	Nombre de PME	en %
agroalimentaire	28	64%
matériaux de construction, céramique et verre	3	7%
Électricité, électronique	1	2%
Conditionnement, Emballage	2	5%
Industrie du cuire et de la chaussure	1	2%
Industrie chimique	3	7%
Industrie mécanique et métallurgique	3	7%
Textile Habillement	1	2%
Industrie diverses	1	2%
Services	1	2%
total	44	100%

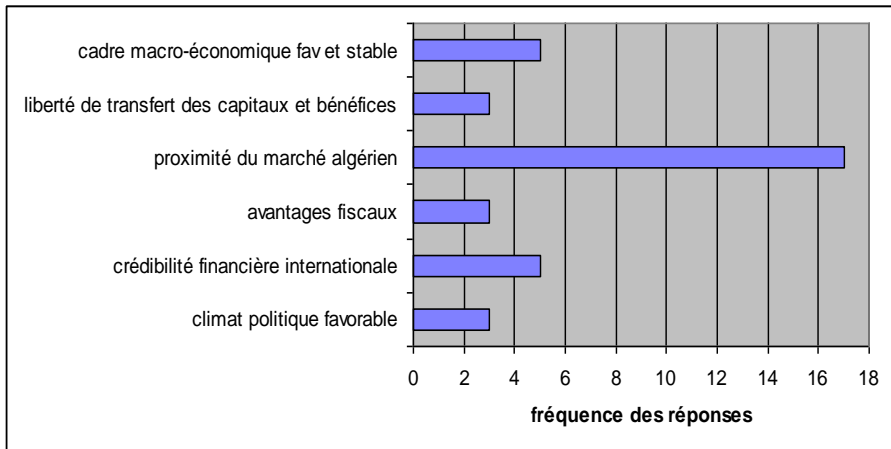
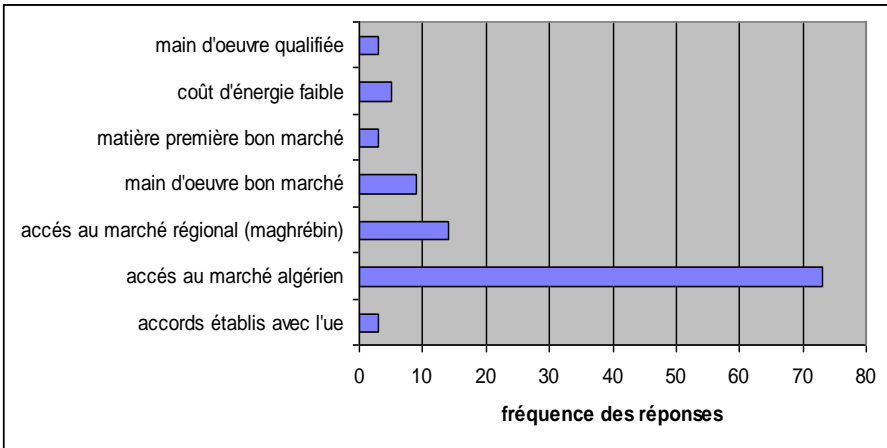


Source du Tableau 1 et de la Figure 1 : le questionnaire

3.2. Les déterminants de l'attractivité des PME étrangères en Algérie.

Pour déterminer les déterminants de l'attractivité nous allons établir l'échelle de Likert, une échelle d'attitude qui permet de déterminer par ordre d'importance.

Graphique 2. Classement des treize déterminants de l'attractivité



Source : le questionnaire

3.3. Étude économétrique.

L'analyse des données nous ont permis d'établir un modèle économétrique dans lequel la variable dépendante

- l'installation des entreprises étrangères en Algérie (I.E.E)
- Dans le cas présent cela dépend d'un ensemble de variables explicatives existantes dans les réponses aux questionnaires ;
- . La valeur de la variable dépendante et des variables explicatives retenues sont déterminées selon une échelle d'attitude qui consiste à

accorder à chaque déterminant une note de 0 à 4 pour exprimer le degré d'influence dans le processus du choix de localisation de la firme, échelle allant du moins favorable au plus favorable, et à classer les treize déterminants selon quatre catégories de critères.

Premier critère : nullement attractif (NA) ; ce sont les déterminants auxquels l'investisseur questionné a attribué une note égale à zéro (0)

- Deuxième critère : peu attractif (PA) ; ce sont les déterminants auxquels l'investisseur questionné a attribué une note égale à 1 ou à 2,

- Troisième critère : assez attractif (AA) ; ce sont les déterminants auxquels l'investisseur questionné a attribué une note égale à 3 ou à 4,

Après avoir classé les déterminants de l'investissement direct étranger par critère d'attractivité, nous avons sélectionné ceux qui ressortent avec les taux de réponse le plus élevés. Ceci nous a conduits au classement donné dans le Tableau 2 suivant .

Tableau 2. Les déterminants de l'investissement direct étranger en Algérie.

Variables	Signification	Fréquence de réponse
AEU	Accords établis avec l'UE	3 %
ACMA	Accès au marché algérien	73 %
ACMR	Accès au marché régional (maghrébin)	5 %
MBM	Main d'œuvre bon marché	14 %
MPBM	Matières premières bon marché	3 %
CEF	Coût de l'énergie relativement faible	10 %
MQ	Présence d'une main d'œuvre qualifiée	3 %
CPF	Climat politique favorable	3 %
CFI	Crédibilité financière internationale	5 %
AFSC	Avantages fiscaux	3 %
PMA	Proximité du marché Algérien	17 %
LTK	Liberté de transfert des capitaux et bénéfiques	3 %

CMACRO	Cadre macro-économique favorable et stable	10 %
--------	--	------

Source : le questionnaire

La relation économétrique testée est la suivante :

$$I.E.E. = a_0 + \sum_{i=0}^4 a_i \cdot AEU_i + \sum_{i=0}^4 b_i \cdot ACMA_i + \sum_{i=0}^4 c_i \cdot ACMR_i + \sum_{i=0}^4 d_i \cdot MBM_i + \sum_{i=0}^4 e_i \cdot MPBM_i + \sum_{i=0}^4 f_i \cdot CEF_i + \sum_{i=0}^4 g_i \cdot MQ_i + \sum_{i=0}^4 h_i \cdot CPF_i + \sum_{i=0}^4 j_i \cdot CFI_i + \sum_{i=0}^4 k_i \cdot AFSC_i + \sum_{i=0}^4 l_i \cdot PMA_i + \sum_{i=0}^4 m_i \cdot LTK_i + \sum_{i=0}^4 n_i \cdot CMACRO_i + \varepsilon_i$$

3.3.1. Tests et interprétation des résultats.

La base de données étant constituée, et après l'introduction des chiffres dans logiciel Excel puis leur transfert sur le logiciel de traitement économétrique choisi, à savoir STATA, les calculs en données transversales qui ont été réalisés, ont donné les résultats suivants (cf. Tableau 3).

Tableau 3. Résultats économétriques

Variable dépendante	IEE
AEU_1	0.164 (0.63)
ACMA_2	0.451 (1.94)*
ACMR_1	-0.077 (0.80)
MBM_3	0.177 (2.40)**
MPBM_1	0.127 (1.17)
MQ_0	0.080 (0.84)
CPF_2	0.107 (2.03)*
CFI_0	-0.053 (0.45)
AFSC_0	-0.019 (0.19)
PMA_3	0.102 (1.84)*
LTK_0	0.392 (1.64)
CMACRO_1	0.247 (2.27)**
Nombre d'observations	28
R-squared	0.73
Robust t statistics (entre parenthèses)	* significant at 10% ** significant at 5% *** significant at 1%

3.3.2. Interprétation des résultats:

Suite aux résultats économétriques du Tableau 2, nous pouvons classés les principales conditions d'attractivité des entreprises étrangères : l'accès au marché algérien et la proximité de ce marché, un coût de l'énergie relativement faible un climat politique favorable et un cadre

macro-économique favorable et stable. Ces différentes variables ont un effet significatif sur l'installation des IDE principalement dans le secteur des hydrocarbures. Les variables Mais l'accès au marché régional ou au marché européen et les avantages fiscaux ne représentent pas des conditions d'attractivité.

De façon plus complète, on peut résumer les résultats obtenus selon le tableau suivant :

Tableau N°4 : Les résultats obtenus

Conditions d'attractivité	Attractivité nulle	Attractivité faible	Attractivité moyenne	Assez attractive
Accords établis avec l'UE	+	+	-	-
Accès au marché algérien	-	-	+	-
Accès au marché régional (maghrébin)	+	+	-	-
Main d'œuvre bon marché	-	-	+	+
Matières premières bon marché	-	+	-	-
Coût de l'énergie relativement faible	-	-	+	+
Présence d'une main d'œuvre qualifiée	-	+	-	-
Climat politique favorable	-	+	-	-
Crédibilité financière internationale	+	+	-	-
Avantages fiscaux	-	+	-	-
Proximité du marché Algérien	-	-	+	-
Liberté de transfert des capitaux et des bénéfices	+	+	-	-

Cadre macro-économique favorable et stable	-	-	+	-
--	---	---	---	---

Interprétation : la présence du signe + dans une case signale une forte sensibilité du critère (en ligne) au type d'attractivité (en colonne) auquel il s'applique (et inversement pour le signe -)

Ainsi, la réponse à la question relative au cadre macro-économique (favorable et stable) a donné lieu à un coefficient significatif et positif, ce qui s'explique par le fait que les entreprises « enquêtées » apprécient les efforts faits par le gouvernement algérien dans ce domaine du fait des divers plans d'ajustement structurel et des nombreuses vagues de réformes, entreprises depuis l'année 2001.

Le R^2 de l'estimation étant égal à 0,73, ceci explique que la variabilité des variables explicatives du modèle explique 93% de la variabilité du taux de croissance. Avec l'option « robust », associée à la commande de régression, les t de Student sont corrigés de l'hétéroscédasticité par la méthode de White.

L'analyse montre aussi que l'équation de régression dont le test est présenté dans le Tableau 2 précédent, satisfait à l'ensemble des tests d'hypothèses. Le modèle est significatif dans son ensemble [$F(13, 15) = 20,61$] avec une probabilité p. value de $F = 0$ au seuil de 10%.

Conclusion

Suite à cette enquête, il apparaît que les PME algérienne ayant un partenariat avec des entreprises étrangères dans le secteur de l'agro-alimentaire disposent plusieurs facteurs qui le rendent attractif pour l'accueil des IDE. Mais, le nombre restreint d'entreprises collectés lors de l'enquête ne permet pas de tirer des conclusions définitives sur l'attractivité en Algérie. Les autres secteurs d'activité tel que le BTP, les industries mécaniques et électriques, le mécaniques,...nécessitent beaucoup de moyens. Il pourrait indispensable de mettre en place, une véritable politique d'identification des besoins semble indispensable, comme cela a été le cas en Tunisie (cf. El Ouardini, 2002) depuis une dizaine d'année.

En parallèle, la difficulté d'accès au financement bancaire des PME algérienne, qui n'a pas été abordé dans le questionnaire reste une question majeure dont le pouvoir publics algériens devraient s'occuper.

Bibliographie

- Aït Bouziad N. (2008). *Contribution à l'analyse des investissements directs étrangers et de la libéralisation commerciale. Le cas des petites et moyennes entreprises à participation étrangère en Algérie*, Thèse de doctorat, Université de Nice- Sophia Antipolis, CEMAFI, Mars 2008.
- Blomstrom M., Globerman S, Kokko A, (2000), "The Determinants of Host Country Spillovers from Foreign Direct Investment", *CEPR Discussion Paper*, 2350, January.
- Boukrouh N. (2005). *Les réformes économiques en Algérie*, Ministère Algérien de la coordination des réformes ; www.ubiquis-reporting.com
- Catin M., Ghio S, Van Huffel Ch, (2002), « Investissements directs étrangers, diffusion technologique et concentration spatiale dans les pays en développement », *Région et Développement*, n°16.
- Charvin R, Guesmi A. 2001. *L'Algérie en Mutation*. L'Harmattan
- Delmar, Frédéric, Per Davidson, and Johan Wiklund.2006. *Entrepreneurship and the Growth of Firms*. Edition illustrated 2006.
- De Soto, H. (2005). *Le mystère du capital : pourquoi le capitalisme triomphe en Occident et échoue partout ailleurs*. Paris, Flammarion.
- El Ouardani H. (2002). *Contributions à l'analyse théorique de l'attractivité des investissements Direct Étrangers, le cas de la Tunisie à travers l'expérience des PME Multinationales*, Thèse de Doctorat, Université de Nice, Sophia Antipolis, CEMAFI, 339 p.
- Erzan, R, and A Filiztekin. (2005). "Does Size Matter in growth, productivity, Employment, and vulnerability/flexibility in Turkish Manufacturing?" *Turkish Studies*, Vol.6, N.1, pp.113-126.
- Femise. 2004. "Micro and small enterprises in Turkey: Uneasy development", *Research Report Series*, N° 0420.
- FMI. (2005). « *Rapport des services du FMI pour les consultations* », Février 2005 Rapport N 05/50.

FMI, (2004), « Foreign Direct Investment and Regional Trade Agreements: The Market size Effect Revisited », *IMF Working Paper WP/04/206*.

Gana B. (2006). *Le rôle et les déterminants de la localisation des investissements directs étrangers dans le bassin méditerranéen : le cas de l'Algérie*. Mémoire fin d'études de Master 2, Université de Nice-Sophia Antipolis, CEMAFI, juin 2006.

Michalet Ch-A, Septembre (1999). *La Séduction des Nations ou comment attirer les investissements*. Economica, 132 p.

Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat.2004, « Actes des Assises Nationales de la PME », janvier 2004.

Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat, (2009). « Bulletin d'information économique », *Direction des systèmes d'information et des statistiques, Bulletin N°15, 2009*.

Woywode, M. et V. Lessat, (2001). « Les facteurs de succès des entreprises à croissance rapide en Allemagne », *Revue Internationale PME, 14(3-4), 17-43*.